

Hauts-de-Seine



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

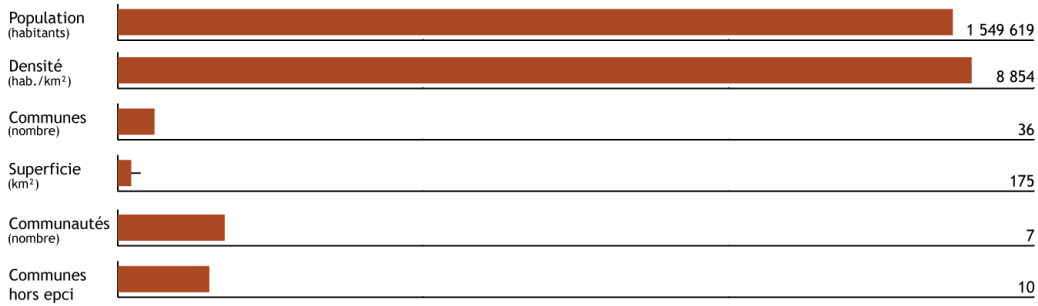
26 mai 2011

Progression du tissu intercommunal :

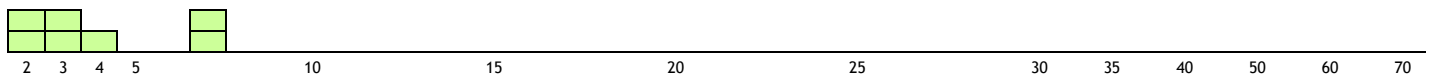
- Le nombre de communautés a augmenté (une création ex nihilo).
- Le nombre de communes par communauté a augmenté (intégration d'une commune).
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

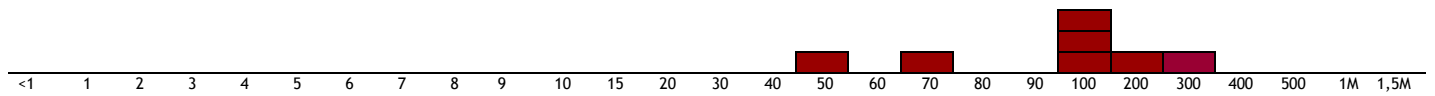
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

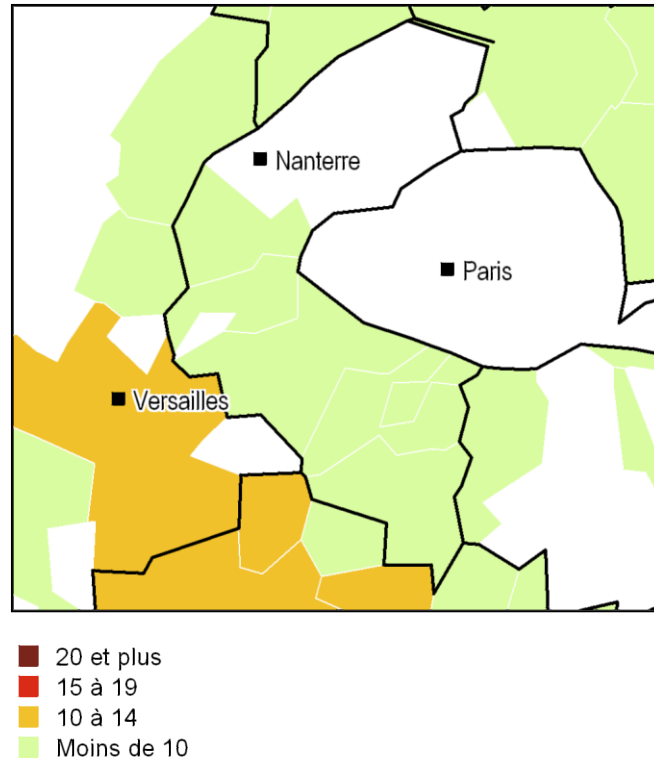


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
2	2
3	2
4	1
7	2
TOTAL	7

Population/Communauté	
Population	Communautés
50 à 60 000	1
70 à 80 000	1
100 à 200 000	3
200 à 300 000	1
300 à 400 000	1
TOTAL	7

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le département est caractérisé par un faible nombre de communautés, de petite taille :

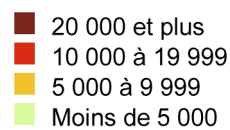
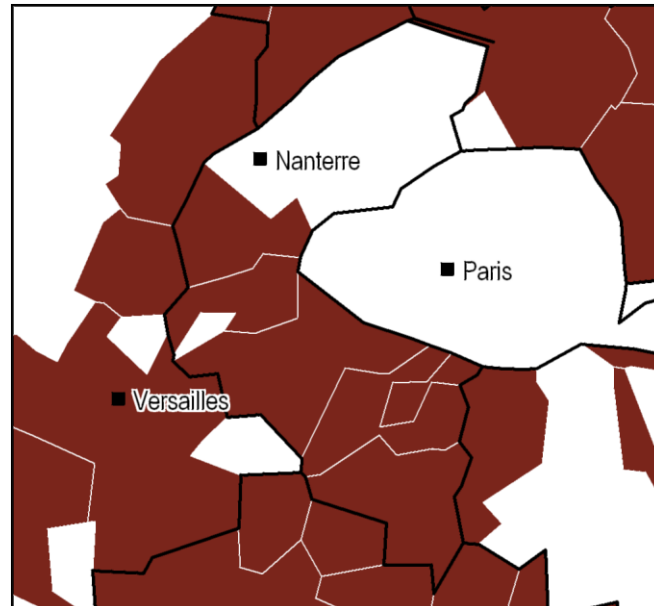
- Toutes comptent moins de 10 communes.
- 5 communautés sur 7 (soit 71,40 %) comptent moins de 5 communes (CA Sud de Seine : 4 communes, CA Cœur de Seine : 3 communes, CA Mont-Valérien : 3 communes, CC de Châtillon-Montrouge : 2 communes, CA Seine-Défense : 2 communes).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation analogue, hormis dans la partie Sud-Ouest (CA Versailles Grand Parc et franges de l'Essonne) où les communautés sont de taille un peu plus grande (10 à 14 communes).

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Compte tenu des spécificités du territoire départemental, chacune des communautés rassemble un nombre élevé d'habitants :

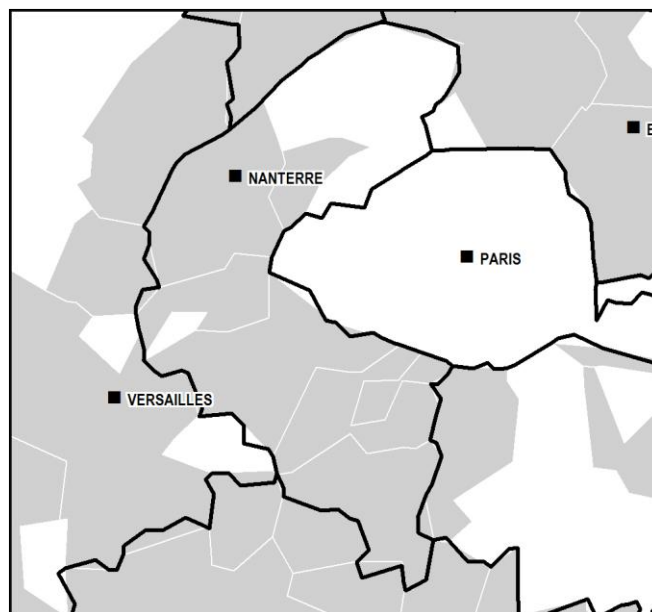
- Toutes comptent au moins 50 000 habitants.
- 5 communautés sur 7 (soit 71,40 %) comptent au moins 100 000 habitants.
- 1 communauté compte plus de 300 000 habitants : CA Grand Paris Seine Ouest.

Comparaison avec les départements voisins

- Population de même importance dans les communautés proches (20 000 habitants et plus).

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoire discontinu	0
Territoire comprenant une enclave	0
Territoire discontinu avec une enclave	0
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	15
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	13
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	13
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	10

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- 2 communes ont constitué la CA du Mont-Valérien : Rueil-Malmaison et Suresnes.

Entre 2009 et 2010

Fusion de communautés :

- La CA Grand Paris Seine-Ouest, 7 communes, par fusion de deux communautés : la CA Arc de Seine et la CA Val de Seine.

Entre 2010 et 2011

Création de communautés :

- 2 communes ont constitué la CA Seine-Défense : Courbevoie et Puteaux.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Nanterre a intégré la CA du Mont-Valérien.

Répartition des communes « isolées »

- Hormis Marnes-la-Coquette, elles sont toutes situées dans la boucle de la Seine, à l'extrémité Nord du département.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ASNIÈRES-SUR-SEINE
BOIS-COLOMBES
CLICHY
COLOMBES
LA GARENNE-COLOMBES

GENNEVILLIERS
LEVALLOIS-PERRET
MARNES-LA-COQUETTE
NEUILLY-SUR-SEINE
VILLENEUVE-LA-GARENNE

À partir des données transmises par la préfecture en 2006
Situation et perspectives de l'intercommunalité dans les Hauts-de-Seine
7 novembre 2006

Bilan

• **Descriptif**

- Le département des Hauts-de-Seine compte 5 communautés d'agglomération et 1 communauté de communes.

- Ces communautés sont plutôt concentrées au Sud du département et sont relativement récentes. Au Nord du département, l'intercommunalité relève de syndicats intercommunaux et de syndicats mixtes.

• **Commentaires**

- Dès lors qu'une communauté d'agglomération bénéficie d'un dynamisme lié à son histoire elle fonctionne plutôt bien.

- **Les difficultés de l'intercommunalité :**

- La grande Boucle de la Seine : une tentative avortée de création d'une communauté d'agglomération dans le Nord du département.

- La CA Coeur de Seine : interrogations sur l'avenir de cette communauté qui n'a ni leader, ni une taille vraiment « pertinente », ni une organisation très opérationnelle.

- La CA des Hauts de Bièvre :

La commune de Wissous (Essonne) a demandé son retrait, considérant que la communauté d'agglomération « ne remplit pas ses engagements en refusant le versement de 50% du produit de croissance de la taxe professionnelle constatée sur sa commune ».

« *C'est la constitution de l'intercommunalité en région Ile-de-France (peut-être d'ailleurs plutôt en petite couronne) qui est mise en débat* » au travers de la demande du conseil municipal d'une procédure de dissolution de la CA des Hauts de Bièvre.

Perspectives de l'intercommunalité

- Pour certaines communautés d'agglomération, l'élargissement du périmètre est parfois évoqué (CA Coeur de Seine/Vélizy), CA Sud de Seine/Montrouge et Châtillon).

- En l'état actuel, si une intercommunalité existe, on constate que le département constitue l'instance première de coopération (souligné dans le texte).

- L'évolution de l'intercommunalité dans la Boucle Nord doit, compte tenu des échecs récents des tentatives de création de communauté d'agglomération, être prioritairement recherchée à travers des coopérations thématiques.

- Dans la période actuelle, c'est-à-dire avant les prochaines échéances électorales, notamment municipales (souligné dans le texte), toute initiative pour développer ou conforter telle ou telle structure de coopération intercommunale aurait très vraisemblablement un effet attendu et risquerait d'être déstabilisant pour les communautés existantes. Autrement dit, l'élaboration d'un schéma de l'intercommunalité serait totalement inopportune, dans la période présente (souligné dans le texte).